Sécurité privée
GARDIENNAGE

Une carrière en sécurité privée

Je suis une personne…

- autonome, responsable et ponctuelle
- courtoise, diplomate
- observatrice, rigoureuse

J'aime…

- utiliser mon jugement
- communiquer, écouter
- accomplir des tâches selon les directives

Je veux devenir…

- agent, agente de sécurité

Un nouveau règlement est entré en vigueur à l'été 2010, par lequel les personnes qui désirent obtenir un permis d'agent de gardiennage doivent suivre une formation de 70 heures, qui est offerte par les commissions scolaires.

Liste des cours	Heures
Milieu, fonctions, législation et normes de comportement	30
Procédures en situation d'urgence	24
Secourisme	16

Durée de la formation : 70 heures

Coûts * : Scolarité : 437,50 $ Matériel : 40,00 $

Je réussis ma formation…

- j'obtiens une attestation de formation de la Commission scolaire
- je demande un permis d'agent au Bureau de la sécurité privée

** Des frais additionnels peuvent s'appliquer dans certaines circonstances.*

www.agent-de-securite.ca